



# **Bulletin d'inscription au service de restauration scolaire**

## **Année scolaire 2022-2023**

### **COORDONNÉES DE L'ENFANT**

Nom :	Prénom :
Sexe :	Date de naissance :
Adresse du domicile :	
Etablissement scolaire à la rentrée 2022 :	
Classe fréquentée à la rentrée 2022 :	

### **RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT**

*Merci de renseigner a minima une adresse courriel et deux numéros de téléphone*

Nom et prénom du père :	
Adresse du domicile (si différente) :	
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Courriel :	Téléphone professionnel :

Nom et prénom de la mère :	
Adresse du domicile (si différente) :	
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Courriel :	Téléphone professionnel :

Autres responsables légaux :	
Adresse du domicile :	
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Courriel :	Téléphone professionnel :

Organisme de versement des prestations familiales :	N ° d'allocataire :	Quotient familial :
---	---------------------	---------------------

### **JOURS DE PRÉSENCE A LA CANTINE**

- Accueil permanent : tous les jours de la semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- Accueil régulier sur 1, 2 ou 3 jours seulement (préciser les jours de présence ci-après)
  - Lundi
  - Mardi
  - Jeudi
  - vendredi

Ponctuel

⇒ Merci d'adresser vos demandes ponctuelles de réservation et d'annulation à la mairie, à l'adresse [cantine@mouzeil.fr](mailto:cantine@mouzeil.fr). Vous avez la possibilité de nous les adresser jusqu'au jour d'école précédent avant 10h (Cf le Règlement Intérieur du service de la restauration scolaire).

## **DONNÉES SANITAIRES**

Dans le cas d'un régime alimentaire dû à des allergies, merci de nous le préciser ci-dessous et de revenir vers nous afin de mettre en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

## **MODE DE PAIEMENT CHOISI**

Prélèvement automatique (mode de paiement à privilégier)  oui  non

Vous avez également la possibilité de payer :

- par chèque bancaire à l'ordre du Trésor public à envoyer à la Trésorerie d'Ancenis
- sur internet en vous connectant sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)
- en espèces ou par carte bancaire auprès d'un buraliste ou d'un partenaire agréé
- par téléphone auprès de la Trésorerie d'Ancenis

## **PIÈCES À FOURNIR**

Dans le cas d'un prélèvement automatique (non obligatoire si vous avez déjà fourni ces informations l'année dernière) :

- Le mandat SEPA ci-joint à compléter
- Un relevé d'identité bancaire

Merci de nous fournir également :

- une photo de votre enfant (pour les élèves de maternelle) : de préférence en version numérique
- une attestation de quotient familial de la CAF

Le dossier peut nous être transmis par courrier ou par courriel, ou bien déposé en mairie (boîte aux lettres ou au guichet). Nous vous remercions de vous assurer de la bonne lisibilité de vos documents scannés.

Fait à :

Le : Signature

## **AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE**

Je soussigné(e) ..... parent de ..... autorise les agents municipaux du service de la pause méridienne à prendre en photo mon enfant :

- dans un cadre strictement pédagogique
- dans le cadre d'une diffusion sur des supports de communication locale (bulletin municipal, site internet de la mairie...)

Fait à :

Le : Signature :